



La formation au cœur de la coéducation bien traitante

Un projet transversal à l'ensemble des structures «enfance-jeunesse» gérées par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Véronique CARRE, cheffe du service Enfance-Jeunesse
Stéphanie VAESKEN, animatrice du Relais Assistants Maternels Intercommunal,
responsable de l'antenne de Bergues

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre

- ▶ Territoire rural
- ▶ Région des Hauts de France
- ▶ Département du Nord
- ▶ 54 000 habitants
- ▶ 40 communes
- ▶ 184 agents dont 40 au sein du service Enfance-Jeunesse
(+ 20 agents mis à disposition et 60 contrats saisonniers en saison estivale)
- ▶ 18 structures gérées par le service Enfance-Jeunesse

200 places de séjours et 1 semaine d'activités pour les ados l'été



5 Accueils Collectifs de Mineurs Extrascolaires



8 Accueils Collectifs de Mineurs Périscolaires



3 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant



La Halte Garderie Itinérante
« Le Bambibus »



La Halte Garderie Itinérante
« La Ronde Enfantine »



Le multi accueil
« A Pas de Loups »



Un Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Intercommunal



 **RAM** RELAIS CCHF
ASSISTANTIE(S)
MATERNELLE(S)
intercommunal

CCHF
Communauté de Communes
des Hauts de Flandre

**La coéducation
bien traitante
Un projet transversal à
l'ensemble de ces
structures**

La bientraitance

Une définition support de notre projet

« La bientraitance, c'est le respect de l'enfant mis en acte ; c'est donner les moyens à l'enfant d'être sujet et acteur de sa vie, en le considérant comme un interlocuteur à part entière que l'on accueille, auquel on s'adresse et avec lequel on se comporte avec respect : respect physique, psychique et affectif »

Francisca Flamand, psychanalyste.

La coéducation

Volonté de travailler avec les parents et les professionnels, pour qu'ils s'inscrivent comme adultes en recherche d'un comportement bien-traitant

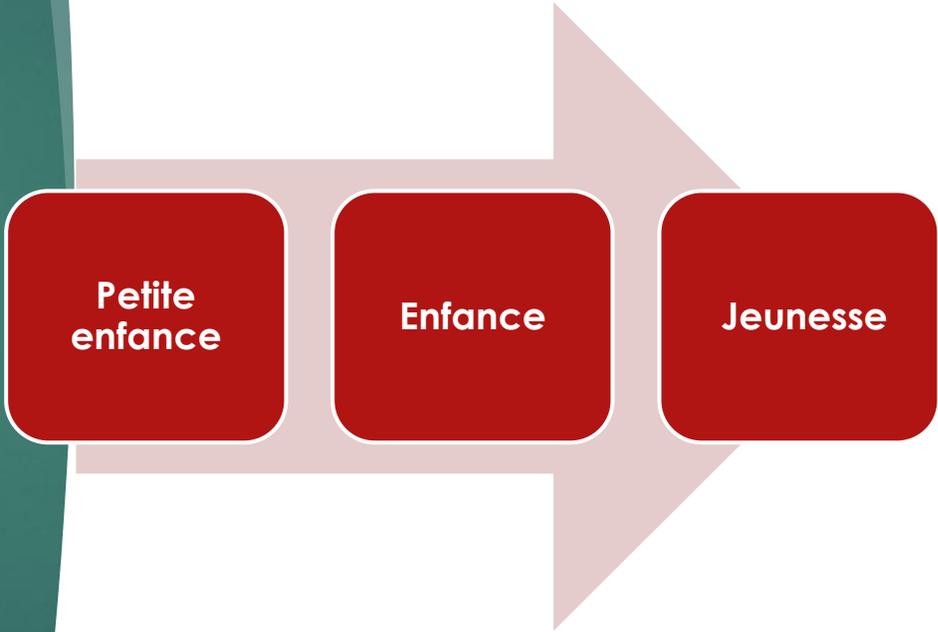
- Tenter de faire éclore les compétences potentiellement présentes en chaque enfant.
- Regarder son bébé ou celui qui nous est confié avec attention et intérêt.
- Comptabiliser les réussites des enfants plutôt que leurs difficultés et leurs manques.

Un projet éducatif partagé avec l'ensemble des adultes intervenant auprès de l'enfant

- Définir les objectifs et les moyens que les structures mettent en place, au quotidien, en respectant la place de chacun.
- Avoir pour cadre une réflexion centrée sur l'enfant et sur les valeurs qui nous semblent essentielles à son épanouissement.

La transversalité

Un projet passerelle : garantir la
continuité des pratiques



Petite
enfance

Enfance

Jeunesse

Un projet qui nécessite une évolution des pratiques et qui permet une montée en compétence des professionnels

Des moyens matériels et humains adaptés

- L'aménagement des locaux repensé
- Du mobilier adapté, du matériel éducatif choisi
- Des abonnements aux revues spécialisées
- Des équipes accompagnées par des coordinateurs
- Des temps de concertation en équipe
- Des recrutements adaptés : équipes pluridisciplinaires, complémentaires et formées

Des partenariats dynamisés

- Collaboration étroite avec nos partenaires CAF, DDCS, PMI
- Signature de la Convention Territoriale Globale : de nouveaux partenaires, développement de nouvelles compétences (formation handicap, inclusion...)

De la formation continue

- Des temps de formation communs à l'ensemble des équipes (dernière semaine d'août, dispensées en intra par le CNFPT)
- La participation des agents à tour de rôle au Salon Petit 1 à Lille, à des groupes d'échanges de pratiques animés par Colline Acepp, aux conférences organisées par le réseau des bibliothèques de la CCHF ...

Le projet décliné au sein du Relais

Assistant(e)s
Maternel(le)s
Intercommunal



 **RAM** RELAIS CCHF
ASSISTANTIE(S)
MATERNELLE(S)
intercommunal

CCHF
Communauté de Communes
des Hauts de Flandre



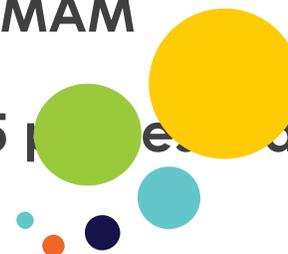
RAM

RELAIS CCHF
ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S

intercommunal

14

- ▶ 4 antennes
 - ▶ 7 agents
 - ▶ 6 ETP
 - ▶ 453 assistants maternels
 - ▶ dont 10 MAM
 - ▶ 1465 places d'accueil



Les objectifs du RAMI

15

2 axes de travaux définis par la circulaire CNAF du 26 juillet 2017

- ▶ Informer les parents et les professionnels
- ▶ Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

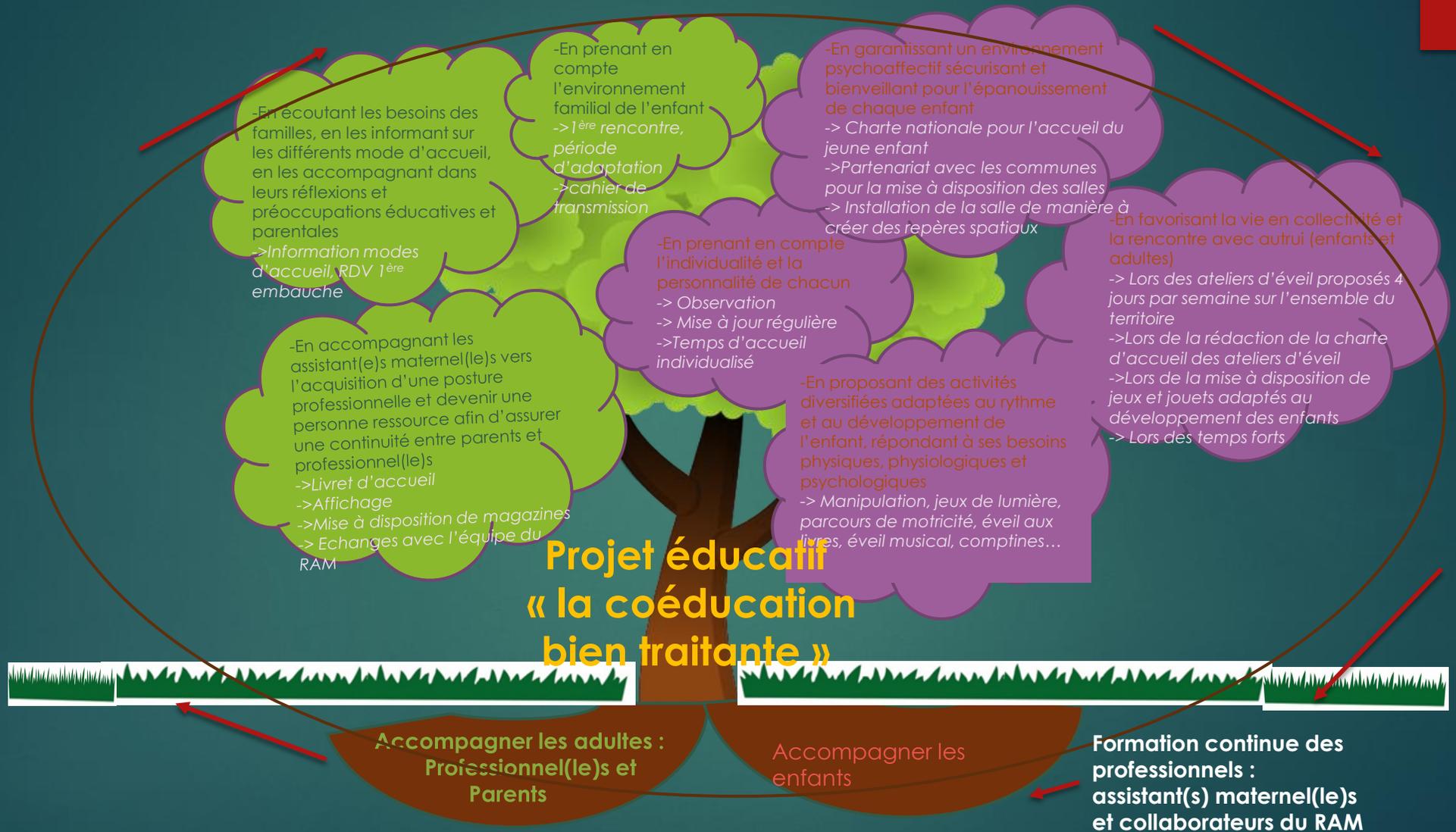
Qualité de l'accueil => Coéducation bien traitante

L'accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels

16

- ▶ Les partenariats avec le Département et la CAF
- ▶ Les réunions proposées aux assistants maternels nouvellement agréés
 - ▶ Volet administratif et éducatif

Créer du lien entre professionnels dès le début du métier

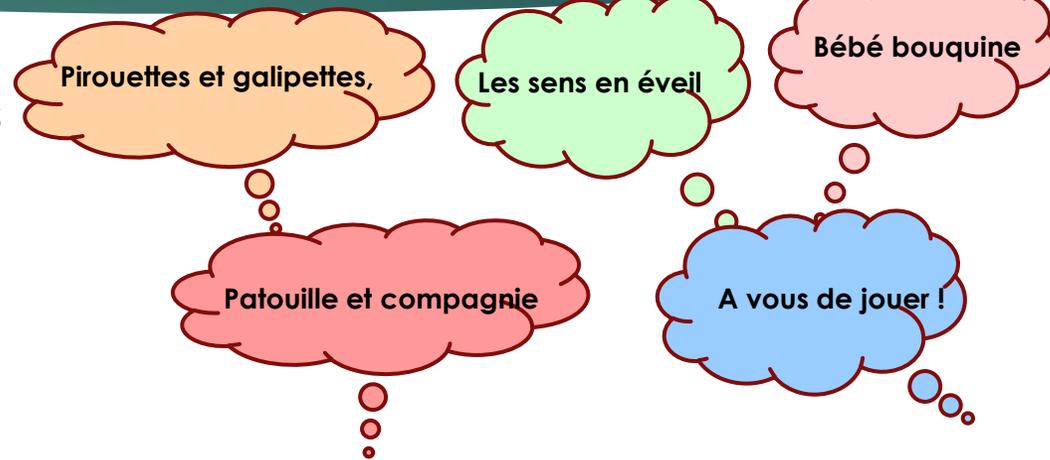


L'accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels

18

► Les ateliers d'éveil

- En fonction des capacités, des rythmes et des envies de l'enfant
- Accueil et attitude bienveillante de l'animatrice envers l'enfant et le professionnel



► Les temps forts

- Avec la participation des parents
- Les professionnels y ont toute leur place

**Créer du lien entre professionnels... avec les parents...
dans la convivialité**

L'accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels

19

- ▶ La formation continue
 - ▶ Présentiel ou à distance

Freins	Leviers
Temps personnel	Coordination inter RAM
Groupe insuffisant	Panel diversifié
Manque de mobilisation	Interlocuteur privilégié
Parent facilitateur	Indemnisation directe

Eviter les annulations



Impacts

Perspective

S

Professionalisation :

- évolution des pratiques

Montée en compétences :

- nouveaux besoins exprimés

Valorisation :

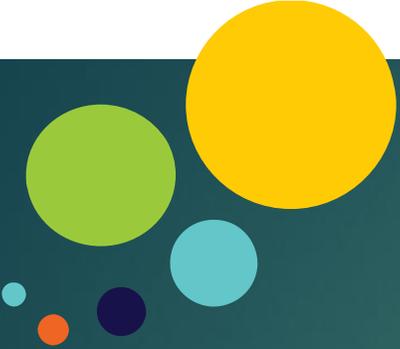
- passeport formation

Charte des ateliers

Évaluation qualitative :

- TMO puis CCHF

L'enfant au cœur de ces évolutions



Inquiétudes

...

Problème d'attractivité :

- 1 remplacement pour 3 départs

Encourager la formation

- sans quitter le métier

L'assistant maternel ... véritable atout pour nos écoles rurales

Un projet à pérenniser et à développer sur d'autres territoires

22

▶ Des souhaits

▶ Etre reconnu

▶ Encouragé

▶ Des besoins

▶ De coordination

▶ De partenariat

▶ De temps

▶ De financement

Communauté de Communes des Hauts de Flandre
Siège social : 468, rue de la couronne de Bierne
59380 Bergues

Véronique CARRE, cheffe du service Enfance-Jeunesse
veronique.carre@cchf.fr

Stéphanie VAESKEN, animatrice du Relais Assistants Maternels Intercommunal
Responsable de l'antenne de Bergues
rambergues@cchf.fr

